

TOUTENS BULLETIN COMMUNAL



Edition 2019



2020 « changement de conseil municipal et de maire pour Toutens ! »

LE MOT DU MAIRE



Chères Toutensoises, chers Toutensois,

2020 est arrivé, je vous souhaite, ainsi que l'équipe municipale, pour cette nouvelle année une pluie de champagne pétillante de bulles de bonheur, de santé, d'amour et de réussite.

Enfin, ce que j'avais promis lors de ma prise de fonction en 1995 se réalise. En effet les travaux de l'église ont démarré.

Comme je vous l'ai déclaré en 2019, je ne me représenterai pas lors de la prochaine élection municipale. Après 30 années passées à la mairie, je me retire avec le sentiment d'un travail accompli pour notre petite commune.

Je souhaite donc à la nouvelle équipe municipale du 15 mars 2020, une réussite totale dans leurs projets et la continuité de la gestion de la commune. Certes la conjoncture est bien difficile, mais je suis certain qu'ils sauront faire face aux événements et gérer notre commune dans les meilleures conditions.

En attendant les nouvelles échéances municipales, je vous réitère à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour cette année 2020.

Denis MAGRE

Sommaire

1. Délibérations du Conseil Municipal en 2019
2. Église de Toutens, les travaux
3. Rentrée scolaire 2019-2020
4. Nos sujets :
« le moustique tigre »
« être éco-responsable »
5. Les associations
6. Toutens pratique
7. Démarches administratives
8. Calendriers des élections et des vacances scolaires

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2019



Vous trouverez ici l'essentiel des décisions prises en Conseil Municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus sur les panneaux d'affichage de la Mairie et sur notre site internet.

D 2019 -01-01	Délibération Terres du Lauragais : signature de la convention de mise à disposition de personnel et de matériel
D 2019 -01-02	Délibération SDEHG : petits travaux
D 2019 -03-03	Délibération ESIT : participation des communes aux frais de fonctionnement pour 2019
D 2019 -03-04	Délibération ESIT : Travaux école
D 2019 -03-05	Délibération ESIT : recrutement agents
D 2019 -03-06	Délibération Commune : Choix société SPS
D 2019 -03-07	Délibération Terres du Lauragais : opposition transfert assainissement collectif
D 2019 -03-08	Approbation du compte administratif 2018
D 2019 -04-09	Vote des taux d'imposition 2019
D 2019 -04-10	Prêt rénovation église
D 2019 -04-11	Subventions 2019
D 2019 -04-12	Budget 2019
D 2019 -04-13	Rénovation église choix SPS
D 2019 -06-14	École Trébons sur la Grasse
D 2019 -07-15	ESIT : recrutement de deux agents contractuels sur emploi non permanent de 25 h par semaine et deux de 17 h par semaine
D 2019 -07-16	Terres du Lauragais : Approbation du Rapport CLECT n°3 révision libre suite au transfert de la compétence « enfance jeunesse » de la commune de Villefranche de Lauragais
D 2019 -07-17	Terres du Lauragais : Rapport CLECT n°4 révision libre enveloppe « Voirie »
D 2019 -07-18	Commune : Électricité salle des fêtes
D 2019 -07-19	Commune : Loyer appartement
D 2019 -07-20	Commune : Fermeture trésorerie de Caraman
D 2019 -10-21	Terres du Lauragais : Rapport CLECT n°5 suite au transfert des compétences « petite enfance » et prise de compétence supplémentaire
D 2019 -10-22	Terres du Lauragais : Rapport CLECT n°6 révisions suite au transfert de la compétence « enfance »
D 2019 -10-23	Terres du Lauragais : Rapport CLECT n°7 révisions libre suite au transfert de compétence Enfance-Jeunesse ALSH Villefranche de Lauragais
D 2019 -10-24	Terres du Lauragais : Rapport CLECT n°8 révisions concernant le CEJ coordination pour les 3-12 ans
D 2019 -10-25	Indemnité de conseil et de confection du budget Percepteur de Caraman pour 2019
D 2019 -10-26	Indemnité de conseil et de confection du budget Percepteur de Caraman pour 2019
D 2019 -10-27	Salle des associations : choix architecte
D 2019 -12-28	Signature convention ADS
D 2019 -12-29	Admission en non-valeur
D 2019 -12-30	Travaux supplémentaires rénovation de l'église

EGLISE DE TOUTENS

LES TRAVAUX SONT ENGAGES



Comme certains ont pu le constater les travaux de l'église ont démarrés le 04 novembre 2019.

L'appel d'offres était composé de 10 lots pour un premier montant estimatif de 294 000.00 € HT et un second pour 299 415.66 HT.

Après ouverture des plis et analyse des offres, en Commission d'Appel d'offres il a été retenu les entreprises suivantes :

COÛT DES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

Lot 1 : Reprise en sous-œuvre

CHEVRIN-GELI 11 990.33 €

Lot 2 : Injection de résine

GEOSEC 39 400.00 €

Lot 3 : VRD

CARO TP SAS 18 915.23 €

Lot 4 : Assèchement

REY ASSECHEMENT 6 360.00 €

Lot 5 : Gros-œuvre

CHEVRIN-GELI 73 480.00 €

Lot 6 : Plâtrerie

ENT MANGIN 9 640.14 €

Lot 7 : Vitraux

ATELIER VITRAIL DU MONT ROYAL 2 380.81 €

Lot 8 : Électricité

DELESTRE INDUSTRIE 32 608.88 €

Lot 9 : Restauration peinture

ATELIER D'AUTAN 72 180.49 €

Lot 10 : Menuiseries

ATELIER DU GIROU 17 841.66 €

Nous avons dû signer 3 avenants au marché :

1. Reprise du mur de la Vierge et démolition de la cheminée pour 5 981,24 € HT
2. Reprise de la plâtrerie sur mur pour 764,00 € HT
3. Reprise de 2 vitraux supplémentaires pour 2 509,88 €.

Le montage du financement de l'église pour les travaux est composé de :

- 117 000 HT de subvention de Conseil Départemental,
- un emprunt de 95 000 € au Crédit Agricole de Toulouse
- le reste par autofinancement de la commune.

Soit un montant total HT de 284 797.69 €

La fin des travaux est prévue pour septembre 2021.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE**RENTRÉE 2019/2020****LE GROUPE SCOLAIRE MICHEL BONNERY**

Le regroupement pédagogique de Tarabel accueille cette année :

- ❑ 71 élèves en maternelle : 21 PS, 23 MS, 27 GS
- ❑ 135 élèves en élémentaire : 25 CP, 23 CE1, 20 CE1-CE2, 19 CE2-CM1, 23 CM1 et 25 CM2.

Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), 115 enfants de la GS au CM2 sont inscrits aux activités périscolaires financées par l'ESIT : animations scientifiques, arts plastiques, sensibilisation à la nature, art floral et dentelle au fuseau.

Pour représenter les parents d'élèves, les délégués suivants ont été élus pour l'année 2019-2020 :

Maternelle	Titulaires : Mme ROCHAS M. MARQUET Mme MUSZKA	Suppléants : Mme NICOU Mme GRATIAN
Élémentaire	Titulaires : Mme CANTIN Mme ROBERTSON Mme MAIGROT Mme ISSART Mme FIGUIE M. DUVAL	Suppléants : Mme MARQUET Mme DUVAL Mme GIMENEZ M. SOLANKI

Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire aura lieu le 30 mars 2020, vous pouvez donc en tant que parent d'élèves faire passer par les délégués vos remarques ou questions concernant la scolarité de vos enfants.

Pour toute information concernant la restauration ou la garderie, veuillez contacter la mairie de Tarabel au 05 61 83 13 75.

SUJETS D'ACTUALITE

LE MOUSTIQUE TIGRE



Originaire d'Asie du sud-est, le moustique tigre a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements dont la Haute-Garonne

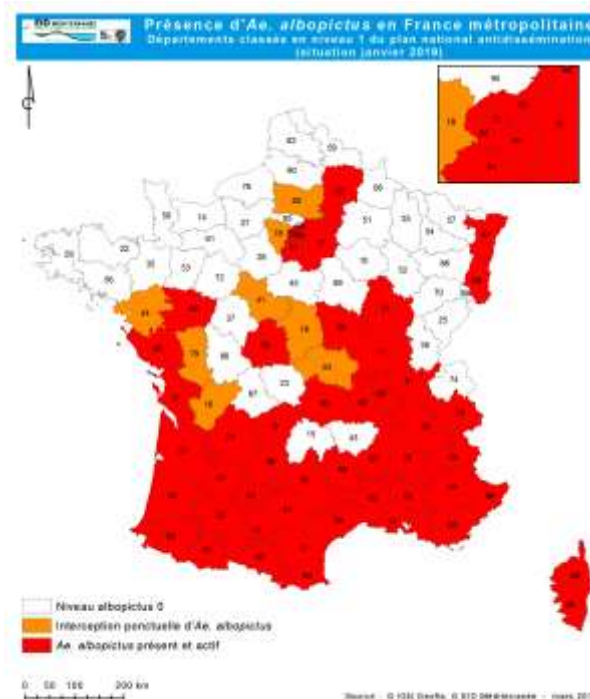
Toutens ne fait pas partie pour l'instant des villages considérés comme « infestés » ; cependant, nous sommes confrontés tous les étés à cet insecte envahissant.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Taille	5-10 mm
Origine	Asie du sud-est
Particularité	Rayé noir et blanc
Longévité	1 mois
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)

La ponte a lieu dans une eau stagnante, et met de 5 à 7 jours pour devenir moustique. Seule la femelle pique pour nourrir ses œufs.

Particulièrement nuisible car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.



COMMENT EVITER SON DEVELOPPEMENT ?

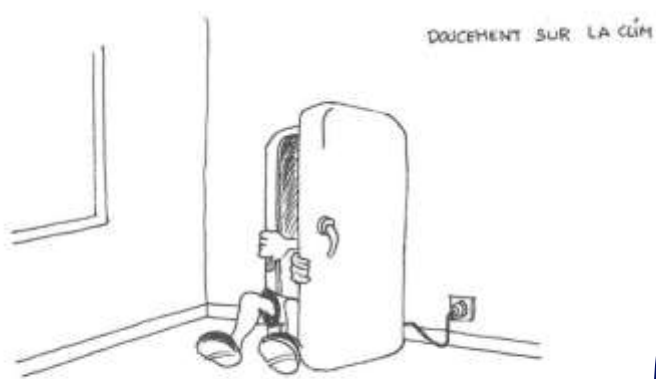
C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

Pour plus de renseignements :
moustiquetigre.org
 N° Indigo : 0 825 399 110

SAVONS-NOUS ÊTRE ÉCO-CITOYENS ?


Économiser l'énergie ?

Comment ? Quelques propositions... pour rester au chaud ou au frais chez soi !



Ajoutez de l'isolant dans le grenier et le vide sanitaire. Beaucoup de chaleur s'échappe par le grenier, puisque l'air chaud monte et l'air froid descend. Assurez-vous que votre grenier ait une isolation suffisante

Fermez les portes de toutes les pièces que vous n'utilisez pas

 Laissez autant que possible le soleil chauffer votre maison.

Assurez-vous que vos fenêtres soient étanches à l'air.

Fermer les volets et les stores

Fermer les fenêtres en journée et les ouvrir la nuit

Cultiver des plantes à la maison

Mettre de la glace devant un ventilateur

Comment ?



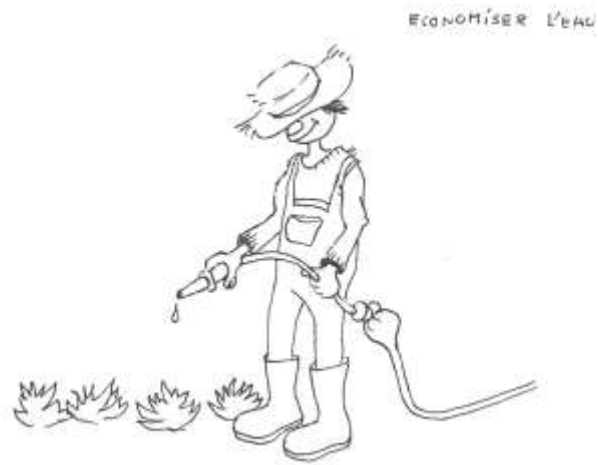
Utilisez des photophores solaires. Si vous voulez baliser votre allée, plantez des photophores solaires qui se rechargeront pendant la journée.

Utiliser des ampoules à économie d'énergie, aussi appelées "ampoule fluocompacte" ou "basse consommation"

Installez des interrupteurs à cellule. Si vous avez beaucoup de pièces et que vous bougez beaucoup d'une pièce à l'autre, il serait intéressant d'équiper votre logement d'interrupteurs à détection de mouvements qui déclenchent automatiquement l'allumage ou l'extinction des ampoules

Économiser l'eau ?

Certes, l'eau est abondante sur Terre, mais l'eau potable ne représente qu'une infime partie de cette ressource : il faut donc la protéger. Évitez de la gaspiller, mais si vous habitez dans une zone où les ressources sont faibles, vous devez déjà être sensibilisé au phénomène. En ce domaine, il y a plusieurs gestes faciles à faire :



Installez un système de recyclage de l'eau domestique. Cette eau sera alors recyclée et pourra servir, par exemple, dans les chasses d'eau de vos toilettes.

faites la chasse à toutes les fuites. Voyez s'il n'y a pas quelque robinet qui fuit, vous ferez des économies en les faisant réparer,
 installez des systèmes pour lutter contre le gaspillage. Ainsi, remplacez le pommeau de votre douche par un autre plus économe,
 ne faites pas la vaisselle en laissant couler le robinet. Remplissez plutôt une bassine qui rincerait toute votre vaisselle,
 coupez l'arrivée d'eau sur votre machine à laver afin d'éviter les fuites. Elle n'a nul besoin d'être ouverte tout le temps,
 remplacez votre chasse d'eau classique par une avec deux débits d'évacuation,
 chargez au maximum votre machine à laver et votre lave-vaisselle. Vous finirez par faire de substantielles économies,
 n'utilisez pas trop d'eau pour arroser votre pelouse,
 quand vous vous lavez les dents, ne laissez pas couler le robinet.

Trier correctement ses déchets ?



Pour le respect de tous, je trie correctement mes déchets et utilise les containers à bon escient ! Choisir le bac de la bonne couleur

Pour toute information www.sipom.fr

Plusieurs consignes existent pour le tri sélectif. Vous devez absolument les respecter. Si ce n'est pas le cas, vous vous exposez à plusieurs sanctions, notamment des amendes

Chaque action individuelle peut faire la différence

Nos sources :

[Dessins : Alain Lourde](#)

<https://www.poubelledirect.fr/comment-trier-les-dechets/>

<https://fr.wikihow.com/aider-à-sauver-la-planète>

VIE ASSOCIATIVE

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site internet www.mairie-toutens31.fr

LE COMITE DES FETES

Chaque année, le dernier Week-End de juillet, le Comité des fêtes organise la fête du village. Celle-ci commence le mercredi soir pour se terminer le lundi soir. Au programme, loto, concours de pétanque, jeux pour enfants, magrétade, mounjetade, bals, messe le dimanche matin avec dépôt de gerbe et apéritif offert par la Mairie, feu d'artifice... etc.

Pour plus d'informations contacter le Président, Christian Sansus, au 06 31 34 53 93

TOUTENS PETANQUE CLUB

Les entrainements ou concours ont lieu les vendredis soir, de mai à octobre. Pour toute information ou demande de licence, vous pouvez contacter le président, Christian Caminade par téléphone au 06.82.36.65.72., ou bien par mail à toutens.petanque.club@gmail.com

ACCA DE CHASSE

Informations auprès du président, Pascal Méric au 06 22 51 13 75

LA BELOTE TOUTENSOISE

Les concours de belote ont lieu tous les vendredis soirs à 21h00 à la salle des fêtes, d'octobre à avril. Renseignements et inscriptions auprès du Président, Philippe Ragné, au 06 20 74 41 07

TOUTENS PRATIQUE

Nuisances sonores

Rappel de la réglementation:

Les travaux de jardinage, bricolage etc., à l'aide d'outils susceptibles d'occasionner une gêne au voisinage, peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Prêt de la salle des fêtes

Conditions de réservation :

Résidents : 31 €

- Extérieurs : 300 €

- Caution : 500 €

Assurance obligatoire.

Coin lecture

En 2020 la permanence à la Maison des associations, continuera de vous accueillir une fois par mois, le 1^{er} samedi matin du mois de 11h à 12h.

Envie de Pizza

Un camion « PIZZA » passe une fois par semaine dans le village, tous les jeudis soirs de 18h à 21h à côté de la salle des fêtes...

Distribution de baguettes



Mécanique



Ouverture : matin: 8h00 - 12h00 - après midi: 14h00 - 19h00

Prêt de véhicule pendant vos réparations.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Quelques informations utiles pour vous aider dans vos démarches.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mmx 45 mm)
- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou à la suite d'une perte ou d'un vol (- de 3 mois)
- Ancienne carte d'identité s'il y a lieu
- Un justificatif récent de domicile à vos noms et prénoms (facture EDF, téléphone ou Impôt) (- de 3 mois)
- Justificatif de nationalité française s'il y a lieu

Les demandes de CNI se font à la Mairie de Villefranche-de-Lauragais.

Attention : si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, la procédure de demande sera différente et payante (25 € en timbre fiscal).

PASSEPORT

Toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique, et devra être déposée dans les mairies équipées de dispositifs spécifiques : Villefranche-de-Lauragais, Montgiscard, Castanet-Tolosan.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les demandes se font par internet sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

LISTES ÉLECTORALES

Si vous êtes nouvel habitant de la commune ou si vous venez d'avoir 18 ans, vous devez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre et pour les municipales avant le 7 février 2020 sur : [https://www.service-public.fr › particuliers › vosdroits](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
SOS MÉDECINS	05 61 33 00 00
URGENCES MÉDECINS	08 05 85 31 31
URGENCES PÉDIATRIQUES (PURPAN)	05 61 77 22 33
URGENCES DEPUIS UN PORTABLE	112
ENFANCE EN DANGER	119
SOS VIOLENCES CONJUGALES	3919
PHARMACIE DE GARDE	3237
CENTRE ANTI-POISON TOULOUSE	05 61 77 74 47
VÉTÉRINAIRE VILLEFRANCHE	05 61 81 64 01

MAIRIE	05 61 83 30 40
PORTABLE MAIRIE (EN CAS D'URGENCE)	06 40 95 02 03
PERCEPTION CARAMAN	05 61 83 10 64
LA POSTE CARAMAN	05 62 18 82 70
GENDARMERIE CARAMAN	05 62 18 70 10
DDT VILLEFRANCHE	05 62 71 75 00
CC Terre de Lauragais	05 61 80 87 96

PERMANENCES DE TERRES DU LAURAGAIS

Terres du Lauragais en quelques chiffres

Superficie : 617 Km²
 Population : 38555 habitants
 (Chiffre INSEE 2015)
 Nombre de communes : 58
 Nombres d'agents : 350

Albiac
 Auriac-sur-Vendinelle
 Aurin
 Avignonnet-Lauragais
 Beateville
 Beauville
 Bourg-Saint-Bernard
 Caignac
 Calmont
 Cambiac
 Caragoudes
 Caraman
 Cessaies
 Folcarde
 Francarville
 Gardouch
 Gibel
 La-Salvetat-Lauragais
 Lagarde

Lanta
 Le Cabanial
 Le Faget
 Loubens-Lauragais
 Lux
 Mascarville
 Mauremont
 Maureville
 Mauvaisin
 Monestrol
 Montclar-Lauragais
 Montesquieu-Lauragais
 Montgaillard-Lauragais
 Montgeard
 Mourville-Basses
 Nailloux
 Prunet
 Préserville
 Renneville

Rieumajou
 Saint-Germier
 Saint-Léon
 Saint-Pierre-de-Lages
 Saint-Rome
 Saint-Vincent
 Sainte-Foy-D'Aigrefeuille
 Saussens
 Seyre
 Ségreville
 Tarabel
 Toutens
 Trébons-sur-la-Grasse
 Vallesvilles
 Vallègue
 Vendine
 Vieillevigne
 Villefranche-de-Lauragais
 Villenouvelle

Permanences de la CAF

Les rendez-vous sont gérés par Mme ROUSSETTE de la CAF, téléphoner au pôle de Caraman au 05 62 18 42 80

Un point numérique CAF est accessible à la Mairie de Caraman, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour toutes les questions purement administratives, vous devez vous rendre à :

Saint-Orens : les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 16h30
 Adresse : 7 boulevard du Libre Échange
 Revel : le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 Adresse : CCAS Boulevard Jean Jaurès
 Villefranche du Lauragais : le vendredi de 14h à 17h
 Adresse : CPAM avenue de Fontasse

Permanences de la M.S.A.

Contact : Mme GAUCI au 05 61 10 40 40
 Mardi sur rendez-vous

Permanences d'avocats

En consultation gratuite
 Le 1er jeudi de chaque MOIS IMPAIR
 Contacter Marilyse BLANCHARD au 05 31 50 45 34

Permanences du mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Le 1^{er} jeudi de chaque MOIS PAIR
 Sur rendez-vous au 05 62 18 42 80

Espace Info Energie

Chaque mercredi matin, une permanence gratuite est organisée par l'Espace Info Energie dans les locaux de la communauté de communes, à Caraman. Cette permanence est couplée une fois par mois avec un opérateur pour les aides de l'ANAH sur la précarité énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Les Espaces Info Energie assurent un service gratuit, neutre et indépendant et vous renseignent en amont de votre projet sur les solutions techniques et financières à mettre en œuvre pour optimiser la rénovation énergétique de votre logement (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable, etc.). Cet accompagnement est aussi valable pour la construction de bâtiments neufs ainsi que sur le suivi et la maîtrise de vos consommations via la mise en place d'eco-gestes. Des permanences sont aussi présentes sur les communes de Revel, Nailloux et Villefranche de Lauragais. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Bruno BEZIER pour l'Espace Info Energie au 05.34.33.48.02 ou bruno.bezier@cd31.fr

Autres permanences proposées dans le Pays Lauragais :

Revel :
 les mercredis de 14h à 16h30
 Maison Commune Emploi Formation – 12 av.
 Castelnaudary

Nailloux :
 les jeudis de 14h à 16h30
 CoLaurSud – Chemin du Gril

Villefranche du Lauragais :
 les vendredis de 9h30 à 12h
 Mairie – Place Gambetta

Montferrand :
 les 1^{ers} vendredis du mois de 13h30 à 16h30
 PETR – 3 Chemin Obélisque

CALENDRIER DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au **dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second**. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration (voir la procédure à suivre).

Le bureau de vote de Toutens ouvre le dimanche à 8 heures et ferme à 18 heures

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

Le vote blanc sera comptabilisé lors des municipales 2020.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Pour la zone C, les vacances scolaires de 2019 - 2020 sont fixées aux dates suivantes :

Toussaint 2019

du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019

Noël 2019

du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Hiver 2020

du samedi 8 février au lundi 24 février 2020

Printemps (Pâques) 2020

du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2020

Été (grandes vacances) 2020

du samedi 4 juillet au mardi 1er septembre 2020

Les vacances commencent après les classes pour les élèves qui ont cours le samedi.